

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

GLCT POUR L'EXPLOITATION DU TELEPHERIQUE DU SALEVE

Mme Anny MARTIN - Présidente

59 place Marc Lecourtier

74100 ETREMBIERES

Tél : 04 50 87 83 00 - Fax : 04 50 87 83 22

[w](#) [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique un marché public.

Objet	Conception et pose de tourets pour les réserves des câbles porteurs en gare amont - Téléphérique du Salève
Référence	F21080B
Type de marché	Travaux
Mode	Procédure adaptée
Durée	77 jours
Code CPV principal	45350000 - Installations mécaniques
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non
Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont refusées
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 60 : Valeur technique 40 : Prix
Renseignements	Correspondre avec l'Acheteur
Documents	<ul style="list-style-type: none">• Règlement de consultation• Dossier de Consultation des Entreprises
Offres	Remise des offres le 24/12/21 à 12h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : 4 mois , à compter de la date limite de réception des offres.
Dépôt	<ul style="list-style-type: none">• Déposer un Pli dématérialisé <p>Cette consultation bénéficie du Service DUME</p>

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise

dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier.

La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée.

Il est interdit de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire.

Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur.

La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation.

Une visite sur site est préconisée. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation.

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Grenoble

2 Place de Verdun

BP 1135 38022 Grenoble Cedex

Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69

greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif de règlement amiable des litiges de Lyon

53 boulevard Vivier Merle

69003 Lyon

Tél : 04 72 77 05 20 - Fax : 04 78 92 83 16

laura.leininger@dgfip.finances.gouv.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Grenoble

2 Place de Verdun

BP 1135 38022 Grenoble Cedex

Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69

greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Envoi le 03/12/21 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Le Dauphiné Libéré - Ed. de Haute-Savoie